



Eau potable et santé  
dans le nord-ouest du Sénégal

# Programme Alizés « eau et santé » au Sénégal

## Note de synthèse des activités et résultats de la période mars 2006 - avril 2007

Dressée à l'occasion de la 3<sup>ème</sup> réunion du comité de pilotage national, les 4 et 5 mai à Saint-Louis.

---

*Le programme Alizés est mis en œuvre par le groupement Gret et Semis avec les partenaires Aquassistance, ASBEF et EER. Il a pour objectif d'améliorer la santé et la qualité de vie des populations rurales des régions de Saint Louis et Louga par un meilleur accès à une eau potable.*

## **Table des matières**

<b>I.</b>	<b>PREAMBULE .....</b>	<b>3</b>
<b>II.</b>	<b>RAPPEL DE LA CONSISTANCE DU PROGRAMME.....</b>	<b>3</b>
2.1	FICHE SYNOPTIQUE DU PROJET.....	3
2.2	OBJECTIFS, RESULTATS ET ACTIVITES DU PROGRAMME .....	4
2.3	CADRE DE MISE EN ŒUVRE ET CONTRAINTES PRINCIPALES .....	4
<b>III.</b>	<b>REALISATIONS ET RESULTATS DE LA PERIODE.....</b>	<b>5</b>
3.1	OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : RENFORCER LES CAPACITES DES COLLECTIVITES LOCALES : COMMUNAUTES RURALES ET AGENCES REGIONALES DE DEVELOPPEMENT, EN MATIERE DE PLANIFICATION ET DE SUIVI DE PROJETS D'HYDRAULIQUE RURALE .....	5
3.1.1	<i>Niveau de réalisation des activités</i> .....	5
3.1.2	<i>Niveau d'atteinte des résultats</i> .....	6
3.2	OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : CREER DES POINTS D'EAU POTABLE D'ACCES FACILE POUR TOUS ET DE DEBIT SUFFISANT.....	7
3.2.1	<i>Niveau de réalisation des activités</i> .....	7
3.2.2	<i>Niveau d'atteinte des résultats</i> .....	9
3.3	OBJECTIF SPECIFIQUE 3 : METTRE EN PLACE UNE GESTION PERENNE DE CES POINTS D'EAU ET RENFORCER LA GESTION DES 30 POINTS D'EAU DEJA REALISES EN S'APPUYANT SUR LES STRUCTURES DECENTRALISEES ET SUR LES COLLECTIVITES LOCALES. ....	11
3.3.1	<i>Niveau de réalisation des activités</i> .....	11
3.3.2	<i>Niveau d'atteinte des résultats</i> .....	11
3.4	OBJECTIF SPECIFIQUE 4 : AMELIORER LES CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SANTE LIEES A L'USAGE DE L'EAU POTABLE. ....	11
3.4.1	<i>Niveau de réalisation des activités</i> .....	12
3.4.2	<i>Niveau d'atteinte des résultats</i> .....	12
3.5	OBJECTIF SPECIFIQUE 5 : CAPITALISATION ET PUBLICATION.....	13
3.5.1	<i>Niveau de réalisation des activités</i> .....	13
3.5.2	<i>Niveau d'atteinte des résultats</i> .....	13
3.6	ACTIVITES DES STAGIAIRES .....	13
<b>IV.</b>	<b>ORGANISATION DES MOYENS ET RESSOURCES .....</b>	<b>14</b>
<b>V.</b>	<b>SUPERVISION ET PILOTAGE DU PROGRAMME .....</b>	<b>14</b>
5.1.1	<i>Mission de supervision des partenaires</i> .....	14
5.1.2	<i>Comités de pilotage régionaux et nationaux</i> .....	15
<b>VI.</b>	<b>DIFFICULTES ET RETARDS CONSTATES, CONTRAINTES ET MESURES CORRECTIVES APORTEES .....</b>	<b>15</b>
6.1	DIFFICULTES ET RETARDS CONSTATES .....	15
6.2	MESURES CORRECTIVES APORTEES .....	16
<b>VII.</b>	<b>CONCLUSIONS .....</b>	<b>17</b>

## I. PREAMBULE

---

Le contexte général de mise en œuvre de cette seconde année du programme Alizés2 est marqué de plus en plus par une évolution du secteur de l'hydraulique avec trois points importants qu'il faut souligner :

1. une quasi généralisation au niveau de l'ensemble du Sénégal des principes de la « réforme de la gestion des points d'eau motorisés » : on est passé systématiquement des comités de gestion au statut d'association d'usagers;
2. la nécessité de prendre en compte les objectifs de développement du millénaire (OMD) dans le domaine de l'eau potable à travers le PEPAM : des moyens très importants sont prévus pour être mobilisés. En tout cas, il est nécessaire de prendre en compte cette dynamique qui se met en place et qui cherche encore à préciser ses interventions afin de trouver le maximum d'impact pour les activités développées dans Alizés si on veut être efficace ;
3. par ailleurs, le contexte est marqué par le démarrage de plusieurs programmes d'hydraulique dans la zone d'intervention d'Alizés : AEP Gorom Lampsar, Programme Régional Solaire 2, PEPAM Volet BAD dans la région de Louga.

Dès lors, dans un souci d'efficacité et pour essayer d'avoir un effet multiplicateur important, le programme a inscrit ses interventions dans le cadre de la complémentarité avec les actions mentionnées ci-dessus.

Par ailleurs, il faut noter qu'au niveau de la méthodologie et planification des interventions, trois éléments sont à prendre en compte pour adapter et renforcer ces éléments<sup>1</sup> :

- ***faire comprendre et admettre aux différents acteurs institutionnels que le programme Alizés2 est avant tout un programme qui a pour vocation de définir et tester des mécanismes de développement décentralisés durables.***
- ***« eau potable et décentralisation » : tout le monde en parle mais il y a peu de référentiels sur ce sujet d'actualité où les enjeux sont forts.***
- ***comment dimensionner les installations et orchestrer, financer et réaliser les investissements afin d'avoir la meilleure rentabilité et coût de l'eau au niveau des villages<sup>2</sup> d'intervention et le meilleur ratio entre budget disponible et taux d'accès à l'eau potable ?***

Cette 2ème année de réalisation a permis de bâtir des propositions opérationnelles qui permettront d'aller plus facilement de l'avant pour cette 3ème année. L'utilisation partagée d'un guide des procédures participe à la mise en place de cette démarche de « mise en œuvre de mécanismes de développement du secteur de l'eau potable au Sénégal ».

## II. RAPPEL DE LA CONSISTANCE DU PROGRAMME

---

### 2.1 Fiche synoptique du projet

▪ **Titre du projet :**

**Eau potable et santé au Sénégal** : Approvisionner les populations en eau potable dans la zone de Saint Louis et Louga au Sénégal

▪ **Zone d'intervention du projet :**

- Région de Saint Louis
- Région de Louga

▪ **Organisation contractante**

- **Siège** : Gret – 211 rue Lafayette- 75010 PARIS
- **Représentation au Sénégal** : Gret s/c IRD Hann Maristes, boîte postale BP 1386, Dakar

---

<sup>1</sup> Voir aussi le rapport d'activités de l'année 1 d'Alizés2

<sup>2</sup> Au travers de cette question, il s'agit aussi de faire que les bénéficiaires et différents acteurs concernés se posent la question : comment gérer de l'argent qui nous permet de réaliser une adduction d'eau potable, et qui arrive sous forme de subvention, comme si c'était « notre » propre argent ? ».

## ▪ Partenaires

Cinq partenaires opérationnels sont associés dans la mise en œuvre du programme. Leurs rôles et responsabilités sont les suivants :

- **Gret** (ONG française) : Chef de file de la mise en œuvre du projet, appui technique aux entreprises, responsable du suivi général du projet. Relation avec les bailleurs du programme.
- **Aquassistance** (ONG française) : aspects techniques du traitement de l'eau et de la distribution.
- **Sémis** (Bureau d'études sénégalais) : avec le Gret : mise en place et responsabilité opérationnelle de la cellule projet, pilotage et suivi de la cellule projet, responsable de la mise en place et du suivi des aspects techniques terrain, appui institutionnel et gestion.
- **Asbef** (Association sénégalaise) : formation hygiène et santé.
- **EER** (ONG française) : appui technique énergie éolienne, site Internet. Relation avec la Région Nord-Pas-de-Calais.

Le Programme est mis en œuvre sur le terrain par le Groupement GRET/SEMIS.

## 2.2 Objectifs, résultats et activités du programme

### ☞ **Objectif global :**

Améliorer la santé et la qualité de vie des populations rurales sénégalaises concernées en contribuant au développement et à la planification des services publics marchands sur un aspect prioritaire qu'est l'approvisionnement en eau potable.

### ☞ **Objectifs spécifiques**

1. Renforcer les capacités des collectivités locales : Communautés Rurale et Agences Régionales de Développement ; en matière de planification et de suivi de projets d'hydraulique rurale
2. Créer des points d'eau potable d'accès facile pour tous et de débit suffisant.
3. Mettre en place une gestion pérenne de ces points d'eau et renforcer la gestion des 30 points d'eau déjà réalisés en s'appuyant sur les structures décentralisées et sur les collectivités locales.
4. Améliorer les conditions d'hygiène et de santé liées à l'usage de l'eau potable.

### ☞ **Les résultats attendus du projet sont les suivants**

1. Un renforcement des structures locales de développement de des services de l'état.
2. Une alimentation en eau potable durable dans les 45 villages concernés.
3. 8 stations de traitement d'eau de surface et 10 systèmes éoliens sont installées.
4. Une amélioration de la qualité de vie et de la santé des populations des villages.
5. Cinq entreprises sont formées et impliquées dans la maintenance
6. Une amélioration des capacités techniques et de gestion des communautés.
7. Les populations connaissent les principes de base de l'hygiène.

### ☞ **Les activités principales**

1. Réaliser des plans locaux de développement hydraulique : mise en place de la stratégie d'intervention du projet, sélection des communauté rurales, élaborer une guide de procédure pour la réalisation des PLDH, réaliser les PLDH
2. Réaliser les travaux d'investissement : présélection des villages, étude de faisabilité (par village) et sélection, réalisation des travaux d'investissement, mise en place de la gestion des investissements, mise en place de la gestion technique
3. Appuyer les comités existants : Amélioration du dispositif actuel de gestion
4. Former à l'hygiène et à la santé : Phase préparatoire, Réalisation des formations terrain, Évaluation de l'impact des formations hygiène / santé
5. Capitaliser et publier : observation, collecte et analyse de données, Publication des résultats

## 2.3 Cadre de mise en œuvre et contraintes principales

A la suite de la première phase du projet Alizés mise en œuvre de 1997 à 2002, une évaluation a mis en exergue des résultats encourageants mais aussi un besoin de consolider et d'améliorer les acquis.

Le contexte de mise en œuvre d'Alizés2 est marqué par une évolution du secteur de l'hydraulique avec notamment une quasi généralisation des principes de la réforme et la nécessité de prendre en compte les objectifs du millénaire dans le domaine de l'eau potable. Par ailleurs, le contexte est marqué par le démarrage de plusieurs programmes d'hydraulique dans la zone d'intervention de

Alizés : AEP Gorom Lampasar, Programme Régional Solaire, PEPAM Volet BAD, dans les régions de Saint-Louis et Louga.

Le schéma de maîtrise d'ouvrage autour du sujet de l'eau potable est à construire : tout le monde en parle mais il y a peu de référentiels sur ce sujet d'actualité où les enjeux sont forts. Les transferts de compétences ne sont pas toujours très bien précisés.

### III. REALISATIONS ET RESULTATS DE LA PERIODE

Le programme Alizés2- eau et santé au Sénégal dans les régions de Saint Louis et Louga vient de terminer sa 2<sup>ème</sup> année de mise en œuvre de ses activités.

Après une mise en œuvre des activités plus lente que prévu pendant la 1<sup>ère</sup> année du programme, cette 2<sup>ème</sup> année a permis, en plus des activités prévues, de : (i) stabiliser l'équipe et la méthodologie d'intervention, (ii) faire comprendre et admettre aux différents acteurs institutionnels que le programme Alizés est avant tout un programme qui a pour vocation de définir et tester des mécanismes de développement décentralisés durables et, (iii) rattraper une partie des retards de la 1<sup>ère</sup> année.

Cette partie du document présente les activités mises en œuvre pour l'atteinte des objectifs. Une analyse des résultats obtenus complète cette description.

#### 3.1 Objectif spécifique 1 : Renforcer les capacités des collectivités locales : Communautés Rurales et Agences Régionales de Développement, en matière de planification et de suivi de projets d'hydraulique rurale

*Les CR disposent de plus en plus de plans locaux de développement. Ces plans listent les priorités dans tous les domaines de compétence y compris dans les domaines qui ne sont pas de leur responsabilité comme l'hydraulique, souvent citée comme un besoin prioritaire par les populations. Le processus de mise en œuvre d'ouvrages et d'équipements d'hydraulique rurale nécessite cependant une planification locale plus fine pour faciliter ultérieurement la définition des projets et leur estimation précise.*

Cet objectif se compose de deux résultats qui ont été atteints lors de la 1<sup>ère</sup> année du programme. Seule l'activité de « sélection des villages » va, et doit, continuer au fil du déroulement d'Alizés2. Cette sélection se fait dans le cadre d'un processus d'apprentissage.

##### 3.1.1 Niveau de réalisation des activités

###### ■ **Résultat 1.1 : Un mécanisme de sélection des demandes est validé, impliquant l'ARD, les communautés rurales et la Direction régionale de l'Hydraulique**

Activités	Tâches	Réalisation	Responsable
A. Mise en place de la stratégie d'intervention du projet	Recenser les demandes d'eau potable	Ⓡ	Alizés-ARD
	Définir les conditions d'attribution des financements	Ⓡ	Alizés-ARD
		Ⓡ	Alizés-ARD
	Définir les principes de gestion		
B. Sélection des communautés rurales	Appliquer un premier filtre et supprimer les CR non appropriées	Ⓡ	Alizés, ARD, CR
	Informar les CR retenues des conditions	Ⓡ	Alizés, ARD, CR
	Recueillir la liste de CR demandeurs de PLHA <sup>3</sup>	Ⓡ	Alizés, ARD
	Analyse rapide de la liste des CR demandeurs de PLHA	Ⓡ	Alizés, ARD
	Sélection des villages d'intervention	(P)	ARD, CAR

(NR) Non réalisé (ECR) En cours de réalisation, Ⓡ Réalisé<sup>4</sup>, (P) Processus<sup>5</sup>

<sup>3</sup> Dans le document projet, on parle de PLDH (plan local de développement hydraulique). Au démarrage d'Alizés2, nous avons proposé en CPN d'étendre cette planification au domaine de l'assainissement.

<sup>4</sup> Réalisé signifie que cette activité est achevée complètement.

<sup>5</sup> (P) processus signifie que cette opération est prévue sur toute la durée du programme et que ce qui était prévu pour l'année concernant le rapport d'activités a été réalisé

La mise en place de la stratégie d'intervention est achevée depuis 2005 avec l'adoption d'un guide des procédures, présenté et validé en comité de pilotage de démarrage. Des actions d'actualisation du guide sont menées régulièrement.

Les mécanismes de sélection des communautés rurales et villages ont suivi les procédures du guide, avec une implication de tous les acteurs cités.

La sélection des communautés rurales basée sur le niveau de déficit de la desserte en eau potable a été effectuée. Elle se poursuit encore compte tenu de l'intérêt que les collectivités accordent à l'accès à l'eau potable. Des requêtes sont analysées lors des comités de pilotage régionaux tenus courant 2006 (voir compte rendus des 4 comités régionaux de Louga et de Saint-Louis).

Une liste de communautés rurales éligibles a été réalisée. Elles ont été classées par ordre de priorité et validée par l'ensemble des acteurs.

■ **Résultat 1.2 : Une planification locale du secteur de l'hydraulique existe dans au moins 4 communautés rurales**

<b>Activités</b>	<b>Tâches</b>	<b>Réalisation</b>	<b>Responsable</b>
C. Elaborer une guide de procédure pour la réalisation des PLHA	Définition du contenu du PLHA	®	Alizés, CR
	Validation du contenu du PLHA	®	Comité restreint
	Définition de la procédure de mise en œuvre et de validation	®	Alizés, ARD
D. Réaliser les PLHA	Rédaction du dossier de consultation	®	ARD, CR, Alizés
	Lancement de l'appel d'offres	(P)	ARD, CR
	Sélectionner les consultants	(P)	ARD, CR et Alizés
	Signature du contrat	(P)	ARD, CR
	Suivi et contrôle des études	(P)	ARD, CR
	Réception et validation des rapports	(P)	ARD, CR,

(NR) Non réalisé (ECR) En cours de réalisation, ® Réalisé, (P) Processus

Un guide de mise en œuvre des PLHA a été proposé aux ARD et DRH puis validé avant sa mise en application. Cette note méthodologique tient compte des spécificités du PLHA par rapport au PLDH (intégration du volet assainissement) et de son caractère indispensable dans le cadre de la mise en œuvre des programmes tels que le PEPAM, le PNDL, conformément aux orientations du secteur de l'hydraulique (reprises dans le manuel des projets Eau du PEPAM).

La démarche de sélection du consultant chargé d'élaborer le PLHA a été revue. A la place d'un consultant externe, il a été retenu d'organiser les partenaires locaux et d'élaborer le PLHA selon une approche didactique, pour un meilleur renforcement des capacités des acteurs (services de l'hydraulique, ARD, collectivités). Un consultant externe vient ainsi en appui ponctuel à ces acteurs au moment des phases de conception, de formulation et de finalisation.

Sur les 4 PLHA prévus, deux ont été élaborés à partir de juin 2006, pour le compte des communautés rurales de Thieppe (Louga) et de Guédé Village (Saint-Louis). Ils sont maintenant validés et serviront de base de travail pour les comités de sélection des investissements. La réalisation des PLHA sera étendue à toutes les CR du département de Podor en vue de faciliter l'élaboration de la situation de l'accès à l'eau et la mise en œuvre d'un plan d'action à l'échelle du département.

### 3.1.2 Niveau d'atteinte des résultats

Les activités menées ont permis d'atteindre les résultats attendus. Le Guide des procédures validé est entré en application avec l'implication de tous les acteurs. Toutes les étapes de la procédure de sélection ont été effectivement mises en œuvre. Le Guide fera l'objet d'une mise à jour sur la base des expériences vécues. Le travail pédagogique d'appropriation de ce guide par les différents acteurs concernés continue.

La procédure de sélection des CR a permis de circonscrire la zone d'intervention du programme, en respectant les critères de choix. A ce titre, les CR suivantes sont apparues prioritaires :

<b>Région</b>	<b>N°</b>	<b>Taux d'accès</b>	<b>Taux de couverture</b>	<b>Combinaison des critères</b>
Saint-Louis	1.	Mbane	Ronkh	Mbane
	2.	Ronkh	Mbane	Ronkh
	3.	Gaé	Gaé	Gaé
	4.	Pété	Ross Béthio	Fanaye Dièry
	5.	Fanaye Dièry	Galoya Toucouleur	Ross Béthio
Louga	1.	Thieppe	Léona	Thieppe
	2.	Cab Gaye	Thieppe	Cab Gaye
	3.	Bandeigne Ouolof	Mbédiennne	Léona
	4.	Diokoul Diawrigne	Cab Gaye	Bandeigne Ouolof
	5.	Mbédiennne	Ngueune Sarr	Diokoul Diawrigne

Les données utilisées sont issues de la planification de base du PEPAM qui établit les taux d'accès et de couverture en eau potable des 320 collectivités du Sénégal. Ce classement pourrait évoluer si on tient compte des projets et programmes en cours actuellement.

Les 2 PLHA de Thieppe et de Guédé village ont été réalisés selon la procédure arrêtée. Ces deux documents ont fait l'objet de plusieurs échanges entre l'équipe du programme, le consultant, les services de l'hydraulique, les ARD, les conseils ruraux, les CADL et les acteurs du secteur. L'approche participative a été mise en avant dans la conception. Le partage et la communication autour des documents produits constituent le meilleur gage de leur appropriation.

La réalisation des PLHA a impliqué pour chaque région : le conseil rural au complet, 2 agents des ARD, le chef de division de l'hydraulique, un consultant, une équipe d'au moins 6 enquêteurs, une équipe d'appui technique du programme Alizés, les chefs de services de la planification, des statistiques, de l'environnement, les chefs CADL, les acteurs régionaux impliqués dans le secteur de l'hydraulique rurale. Ce travail en équipe a permis, ce qui est loin d'être inutile, aux différentes équipes d'apprendre à mieux se connaître et appréhender les contraintes et attentes de « l'autre ».

### **3.2 Objectif spécifique 2 : Créer des points d'eau potable d'accès facile pour tous et de débit suffisant.**

*« Il s'agit d'installer, dans les villages concernés, des équipements adaptés permettant de distribuer de l'eau potable en quantité suffisante (25 à 35 litres par jours et par personne), au niveau de une ou plusieurs bornes fontaines et/ou de mini réseaux d'adduction. Le projet favorisera les énergies renouvelables dans la mesure où elles apporteront une réponse fiable et adaptée à la zone »*

Nous avons intégré dans cette partie, l'optimisation des 30 systèmes installés durant Alizés1 et les 18 nouveaux systèmes prévus dans Alizés2. Il y a en effet nécessité d'optimiser les 1ers systèmes installés. Par ex, demandes de branchements privés, densification des bornes fontaines, augmentation des capacités de stockage, extension de la desserte par système multi-villages,...

#### **3.2.1 Niveau de réalisation des activités**

- **Résultat 2-1 : des équipements hydrauliques nouveaux sont installés : 8 stations de traitement d'eau, des réseaux de distribution d'eau, 10 systèmes de pompage sur puits avec borne fontaine Une alimentation en eau potable durable dans les 46 villages concernés.**

<b>Activités</b>	<b>Tâches</b>	<b>Réalisation</b>	<b>Responsable</b>
E. Présélection des villages	Appliquer un premier filtre technique et supprimer les demandes (ou les zones) non appropriées	(R)	Alizés
	Définir un cadre de choix technique pour les villages : avantages et inconvénients des solutions techniques, incidences financières, ...	(R)	Alizés
	Informers les villages retenus des conditions	(R)	Alizés
	Recueillir les demandes des villages demandeurs	(R)	ARD
	Analyse rapide de ces demandes	(R)	Alizés
	Présélection	(R)	CAR
F. Étude de	Étude de faisabilité sociale et économique	(P)	Alizés

faisabilité (par village) et sélection	Etude de faisabilité technique	<b>(P)</b>	Alizés
	Mise en place des structures de gestion villageoise	<b>(P)</b>	Alizés
	Choix techniques et économiques avec le village et la CR	<b>(P)</b>	Alizés
	Finalisation du dossier de candidature (avant projet sommaire)	<b>(P)</b>	Alizés
	Sélection définitive	<b>(P)</b>	CAR

**(NR) Non réalisé (ECR) En cours de réalisation, (R) Réalisé, (P) Processus**

L'ensemble des activités a été mené selon les orientations du guide des procédures. La situation de la demande part de la fin de la phase 1 (2002) et de la phase de consolidation (2003). Le filtre technique a permis d'éliminer les demandes non conformes (i) au pompage éolien et solaire, (ii) au traitement d'eau de surface.

Un outil de modélisation<sup>6</sup> conçu et finalisé en fin août 2006 a été utilisé pour simuler les solutions techniques (dimensionnement, modélisation, plans d'investissement). Cet outil a été testé (dans sa conception primaire) lors de la sélection des 3 villages de Kharé, Ndiakhaye et Fanaye Walo en février 2006.

La présélection a concerné en 2006, 8 villages de Louga et 2 autres de Saint-Louis, soit au total depuis le début du programme, une liste de 13 villages éligibles<sup>7</sup>. Il reste à identifier 5 villages pour atteindre l'objectif quantitatif de 18 nouveaux systèmes.

Pour les villages présélectionnés, une campagne d'information est menée conjointement avec les communautés rurales les DRH et les ARD, sur les conditions du projet. Les informations collectées permettent de préparer la tenue de la réunion du comité de sélection. Deux réunions de comité de sélection ont été tenues, une dans chacune des régions. Ces réunions ont permis de présélectionner les villages à équiper.

Pour 10 villages présélectionnés en 2006 (8 de pompage sur puits et forage et 2 de traitement d'eau de surface), des études de faisabilité ont été menées. Sur les 8 de la région de Louga disposant d'APS, 2 ne sont pas éligibles du fait de contraintes techniques avec 5 options de pompage éolien et 1 pompage solaire validé par les populations.

Les études de faisabilité ont démarré en août 2006 pour les deux nouveaux villages de Saint-Louis. L'étude socioéconomique et l'étude technique (traitement, réseaux et stockage) sont terminées. Il reste à faire la synthèse du rapport d'APS. Il faut noter ici que les villages retenus sur Saint Louis sont de taille plus importante que ce qui avait été envisagé dans le document projet. Deux villages totalisent ainsi près de 8 000 habitants au lieu des 3 500 prévus.

En termes d'installations prévues, nous sommes donc à 73% de villages retenus et où les travaux sont en cours de démarrage ou de finalisation. En terme de population desservie, nous sommes par contre à plus de 110% de ce qui était prévu dans le document projet.

#### ■ **Résultat 2-2 : Des entreprises sont formées et impliquées dans la maintenance : 5 entreprises sont concernées**

<b>Activités</b>	<b>Tâches</b>	<b>Réalisation</b>	<b>Responsable</b>
G. Réalisation des travaux d'investissements	Étude de l'avant projet détaillé	<b>(P)</b>	Alizés
	Rédaction d'un dossier d'appel d'offres	<b>(P)</b>	Alizés
	Lancement de l'appel d'offre et sélection des entreprises	<b>(P)</b>	Alizés
	Signature du contrat des travaux	<b>(ECR)</b>	Alizés
	Suivi du chantier	<b>(ECR)</b>	Alizés
	Réception des travaux	<b>(ECR)</b>	Alizés
H. Mise en place de la gestion des investissements	Contractualisation définissant les responsabilités de gestion	<b>(ECR)</b>	Alizés
	Contractualisation définissant les appuis et les procédures	<b>(ECR)</b>	Alizés
	Mise en place de la vente de l'eau	<b>(NR)</b>	Alizés
	Mise en place du dispositif financier et du contrôle	<b>(NR)</b>	Prestataire
	Mise en place des outils de gestion	<b>(ECR)</b>	Prestataire

<sup>6</sup> Un outil informatique de modélisation « Défie » a été développé : définition économique et financière des installations d'eau potable

<sup>7</sup> 3 villages avaient déjà été présélectionnés

	Formation et suivi des comités/AU et des gérants <sup>8</sup>	(NR)	Prestataire
I. Mise en place de la gestion technique	Réflexion et conception avec les villages du dispositif de maintenance technique	(ECR)	Alizés
	Mise en place outils de gestion technique	(ECR)	Aquassistance
	Aide à la négociation des contrats de maintenance	(ECR)	Alizés, DEM
	Formation des entreprises	(ECR)	Gret

(NR) Non réalisé (ECR) En cours de réalisation, (R) Réalisé, (P) Processus

La réalisation des travaux est presque terminée pour 3 villages. La sélection des entreprises et opérateurs a été précédée d'une formation ayant concernés 5 entreprises spécialisées dans la réalisation des réseaux d'eau potable.

Toutes les autres entreprises associées ont prouvé leurs compétences dans les différents secteurs concernés. A ce jour, la sélection a permis de contracter avec :

- une entreprise chargée du génie civil des 3 stations de Fanaye, Kharé et Ndiakhaye,
- un fournisseur d'éolienne pour Kharé,
- un fournisseur d'équipements de pompage électriques (pompes d'eau brute, pompes de reprise et doseurs) pour les villages de Ndiakhaye et Fanaye Walo,
- un fournisseur de filtres et de préfiltres pour les 3 stations de pompage,
- un installateur des équipements pour les 3 stations,
- une entreprise chargée des travaux du réseau d'eau potable de Fanaye Walo,
- une entreprise chargée de la pose des réseaux d'eau potable pour Kharé et Ndiakhaye.

L'identification des opérateurs est en cours. Les chantiers sont réalisés par village. Le suivi des chantiers et de la fourniture des équipements sont en cours.

Concernant la mise en place de la gestion des investissements, des contrats d'acte d'engagement définissant les responsabilités de gestion ont été signé avec les 3 villages de la première tranche des travaux (Fanaye, Kharé et Ndiakhaye). Les autres activités ayant trait à la mise en place des associations d'usagers se limitent pour le moment à la création des instances, à l'appui à l'obtention de la reconnaissance juridique et à l'identification et au choix du personnel de gestion. Une note de procédure de gestion a été validée par les partenaires opérationnels. Elle servira de guide méthodologique à la mise en place du dispositif de gestion et de contrôle.

La gestion technique est confiée à des opérateurs locaux qui sont identifiés et choisis par les villages. La formation des entreprises a démarré par une première session tenue en juillet 2006, consacrée à la réalisation des réseaux d'eau potable. Elle a concerné 5 entreprises et a été animée par Aquassistance. Cette formation technique sera complétée par une formation en gestion.

### 3.2.2 Niveau d'atteinte des résultats

#### ■ Présélection des villages

Pour la région de Saint-Louis, sur 10 communautés rurales informées depuis 2003, 5 ont adressées des demandes concernant 26 villages. Un tri a permis d'éliminer 3 sites de pompage sur puits et forages et 7 autres villages sont considérés comme non appropriés (déjà équipé, projet en cours, pas de ressources en eau de surface). La présélection se poursuit sur la base d'une liste prioritaire dressée en comité de pilotage régional en juillet 2006. Un comité de sélection organisé en 2006 a permis de sélectionner 2 sites de traitement d'eau de surface. Sur les 8 installations de traitement prévues dans la région de Saint-Louis, 5 sont donc identifiées. L'atteinte des objectifs en terme de population desservie influencera le choix des sites complémentaires.

Pour la région de Louga, 100 demandes ont été émises par 8 communautés rurales, dont 17 sites ayant fait l'objet d'une visite de caractérisation (préalable à la tenue du comité de sélection) en septembre et octobre 2005. Un comité de sélection a été tenu en mars 2006 et a permis de classer 12 sites sur 17, par ordre de priorité.

<sup>8</sup> Un travail de suivi des comités et Asurep existants a été mis en œuvre au travers des visites régulières de terrain réalisées par l'équipe Alizés.

## ■ Etudes de faisabilité et sélection

Les études de faisabilité ont concerné en 2006, les 6 villages de la première tranche de Louga et les deux villages de la tranche 2 de Saint-Louis.

Les études ont montré la faisabilité du pompage éolien et solaire sur puits ou forage pour 5 des 6 villages éligibles de la première tranche de Louga. Le dernier village ne dispose d'aucune ressource en eau douce (ni de surface, ni souterraine) et ne peut compter que sur le raccordement à un réseau existant à 4 km au minimum. A l'issue de la restitution des résultats des études, 4 villages ont opté pour le pompage éolien et un pour le pompage solaire, avec un investissement moyen de 12 millions FCFA non compris l'ouvrage de captage. A la suite de cette première tranche d'étude de faisabilité, une seconde tranche de 2 villages a été concernée. Ces deux villages ont formulé une demande au cours de l'année 2006 tout en motivant leur requête. Une visite de terrain a permis de confirmer l'acuité de l'accès à l'eau dans ces deux localités de la région de Louga. Des études de faisabilité y ont été menées.

Pour Saint-Louis, les 2 villages (Thiangaye et Bokhol) sont électrifiés et n'offrent que la possibilité d'une option de pompage sur réseau électrique (la plus intéressante pour l'exploitation). Cette option a été de facto retenue comme solution finale. Les études socioéconomiques sont terminées. Elles révèlent un accès difficile à une eau douce impropre à la consommation et une volonté de disposer d'un service d'eau potable de qualité. Les études techniques sont en cours de finalisation.

## ■ Réalisation des travaux d'investissement

Un des résultats importants est l'appropriation de la procédure de contractualisation par les partenaires locaux. Toutes les sélections se sont déroulées en présence des collectivités locales concernées, du conseil régional, de l'ARD, de la Division Régionale de l'Hydraulique et de l'équipe du programme. Les contrats sont passés par les collectivités locales.

Les travaux confiés à SEPT/GC n'ont démarré que pour les 3 stations de potabilisation de la région de Saint-Louis. Les travaux de génie civil sont entièrement terminés.

Pour les pompes, la commande des éoliennes de Kharé a été notifiée au Gie VEV et la pose a eu lieu. Pour les pompes électriques, la commande a été faite à Mat Force, le matériel a été livré et installé. Les équipements de traitement (matériel importé par Delta Irrigation) ont été livrés et installés.

Les travaux du réseau de Fanaye Walo confiés à « Mbaye et Frères » sont terminés à près de 90%. Ils sont en cours dans les sites de Ndiakhaye et Kharé, pour lesquels, une entreprise a été retenue pour la pose. Le Programme Alizés a procédé à une commande des tuyauteries directement auprès de l'unique fournisseur présent à Dakar. Pour les branchements privés des 3 villages de la région de Saint-Louis, subventionnés à 50% par le programme, 300 compteurs ont été livrés.

Pour les sites de pompage sur puits et forages à Louga, le génie civil a démarré pour 3 villages. Une commande de 5 éoliennes a été passée à VEV et une sixième éolienne d'occasion a été reprise de la Mission Catholique de Savoigne.

## ■ Mise en place de la gestion des investissements

Les 3 associations d'usagers ont été créées et la procédure de reconnaissance juridique est en cours. Ces associations ont activement contribué aux étapes de réalisation des travaux (participation aux réunions de chantiers) et au financement des infrastructures (mobilisation d'un apport de 2 millions FCFA par village).

Pour les autres villages (6 de Louga et 2 de Saint-Louis), des comités provisoires sont installés pour piloter la mise en œuvre des investissements avant la confirmation de la sélection (collecte de la contribution financière, identification du personnel technique et de gestion).

## ■ Mise en place de la gestion technique

Cette activité, tributaire de la mise en place des équipements, n'a pas connu de résultats significatifs, hormis :

- le renforcement des capacités d'opérateurs privés dans le domaine de la réalisation des réseaux d'eau potable,
- l'identification des opérateurs locaux potentiels chargés de l'exploitation des systèmes de potabilisation.

### 3.3 Objectif spécifique 3 : Mettre en place une gestion pérenne de ces points d'eau et renforcer la gestion des 30 points d'eau déjà réalisés en s'appuyant sur les structures décentralisées et sur les collectivités locales.

La maîtrise d'ouvrage de la gestion des points d'eau est déléguée par l'État aux Communautés Rurales qui en délègue la gestion aux Asurep (Associations d'utilisateurs de réseaux d'eau potable). L'eau est vendue de manière à équilibrer le budget. La maintenance est assurée par des artisans locaux ou des entreprises régionales.

#### 3.3.1 Niveau de réalisation des activités

- **Résultat 3-1 : Des comités de gestion sont en place, fonctionnels et responsables : 20 comités créés et 30 comités renforcés.**

Activités	Tâches	Réalisation	Responsable
J. Amélioration du dispositif actuel de gestion	Conception des dispositifs de gestion avec les villages	(ECR)	Alizés
	Mise en place dispositif financier et vente d'eau	(ECR)	Alizés
	Mise en place dispositif de gestion technique	(ECR)	Alizés

(NR) Non réalisé (ECR) En cours de réalisation, (R) Réalisé, (P) Processus

L'appui aux comités existants s'est poursuivi avec la mise en œuvre en 2006 des activités relatives au diagnostic technique de l'ensemble des équipements de la phase 1. Cette activité a été menée par une équipe de consultants comprenant un ingénieur expérimenté et 2 artisans spécialistes de la fabrication et de la maintenance des éoliennes. Cette équipe était appuyée par les ressources humaines du programme.

Le diagnostic technique a donné lieu à une restitution et à un atelier de partage. Un plan d'action de remise à niveau technique a été élaboré.

Par ailleurs, des mesures de relance de la maintenance ont été prises, en fonction du niveau d'engagement et de dynamisme des comités de gestion.

Les termes de référence du diagnostic organisationnel (complémentaire au diagnostic technique) ont été élaborés et validés en concertation avec les DRH et ARD. Le diagnostic organisationnel a été réalisé en février 2007 et le rapport provisoire est disponible.

#### 3.3.2 Niveau d'atteinte des résultats

Le dispositif de gestion financier et technique est défini dans le Guide des Procédures. Les principes se fondent sur ceux de la réforme de la gestion des points d'eau.

Le taux de pannes des systèmes de la phase 1 est passé de 53 à 31%. Cette baisse est due en partie à la reprise des négociations entre les opérateurs de maintenance et les comités de gestion sur l'initiative du programme. Un atelier de partage organisé à Louga a permis de recueillir les recommandations des acteurs présents (comités de gestion, services de l'hydraulique, Ong, projets et programmes) sur la réhabilitation des équipements et la problématique de la maintenance.

Le fonctionnement des instances de gestion n'est pas régulier, mais il apparaît que 40% des comités de gestion tiennent régulièrement leurs réunions de bureau.

Le plan d'action n'est pas complet, ce qui ne permet pas de mesurer l'impact des actions initiées. Le diagnostic organisationnel doit permettre de compléter le plan d'action de redynamisation des structures de gestion.

### 3.4 Objectif spécifique 4 : Améliorer les conditions d'hygiène et de santé liées à l'usage de l'eau potable.

La formation se fait prioritairement vers les femmes et les jeunes. Il s'agit de modifier des pratiques d'hygiène de base et de rompre le cycle des maladies hydriques. Ce volet donne sa justification sanitaire aux investissements et renforce leur pérennité en facilitant l'acceptation du paiement de l'eau par les habitants.

### 3.4.1 Niveau de réalisation des activités

- **Résultat 4-1 : Les populations connaissent les principes de base de l'hygiène : dans au moins 40 villages.**

Activités	Tâches	Réalisation	Responsable
K. Phase préparatoire	Organiser les équipes Asbef régionales	(P)	Asbef
	Élaborer le plan de formation	(P)	Asbef
	Identifier les personnes-relais dans les villages	(P)	Asbef
	Formation des personnes-relais	(P)	Asbef
	Élaboration des supports d'animation	(ECR)	Asbef
	Maquettage et édition des supports	(ECR)	Asbef
L. Réalisation des formations terrain	Sensibiliser la population par les relais	(ECR)	Asbef
	Former les maîtres d'écoles	(ECR)	Asbef
	Suivi des relais	(ECR)	Asbef
	Supervision des antennes	(ECR)	Asbef
M. Évaluation de l'impact des formations hygiène / santé	Concevoir un mécanisme d'évaluation	(NR)	Prestataire retenu
	Réaliser l'évaluation interne de l'impact des sensibilisations	(NR)	Prestataire retenu

**(NR) Non réalisé (ECR) En cours de réalisation, (R) Réalisé, (P) Processus**

Ces activités confiées à l'ASBEF ont connu un retard important dans leur mise en œuvre. Après un démarrage difficile des activités menées par Asbef, on peut constater une nette évolution positive à ce jour.

Les activités de la phase préparatoire ont été menées presque entièrement. Il reste à finaliser les supports de formation dont les maquettes ont été proposées. Elles seront validées avec l'appui d'un prestataire externe. Le dispositif de suivi des activités confiées à l'ASBEF a été stabilisé avec la nomination d'un coordonnateur national, l'implication des responsables des antennes régionales, la mobilisation de superviseurs régionaux, l'identification et la formation des relais villageois.

Les activités de formation et de sensibilisation de terrain sont menées. Elles concernent les sites de la phase 1 déjà équipés et les sites identifiés lors de la phase 2. La supervision des relais est effectuée par deux superviseurs régionaux. Ces superviseurs transmettent des rapports aux responsables régionaux de l'ASBEF.

### 3.4.2 Niveau d'atteinte des résultats

#### ■ Phase préparatoire

Le dispositif de l'ASBEF a été redéfini à partir du comité de pilotage national de mars 2006. La coordination des activités a été décentralisée avec la nomination d'un coordonnateur basé à Richard Toll. Ce dernier pilote l'ensemble des activités en s'appuyant sur les 2 responsables régionaux de l'ASBEF de Louga et de Saint-Louis. Ces responsables assurent le suivi des activités des superviseurs. Les superviseurs assurent le suivi des activités des relais villageois.

Un plan de communication a été conçu en avril 2006 à l'issue d'un atelier ayant regroupé plusieurs acteurs et personnes ressources.

L'identification des relais villageois a eu lieu en juin et juillet 2006. Sur les 45 relais prévus, 21 ont été identifiés pour 23 villages (certains villages ont le même relais). Un atelier de formation a été organisé en Août 2006 pour 15 relais sur les 21 identifiés (dont 19 avaient reçu l'information et confirmé leur participation).

Les supports d'animation existent sous une forme provisoire. Un concepteur a été recruté par l'ASBEF, les supports testés et la finalisation de ces outils est en cours.

Pour améliorer l'organisation du dispositif de l'ASBEF, suite aux contraintes survenues dans le déroulement des activités, une proposition de réorganisation a été discutée en novembre-décembre 2006. Son adoption permettra de faciliter la gestion décentralisée des activités tant en terme d'organisation et de suivi que budgétaire. Un appui externe est proposé pour renforcer le dispositif de l'ASBEF. Ce dispositif d'appui est opérationnel depuis mars 2007.

<sup>9</sup> Lors de la mission de suivi du Gret

### ■ Réalisation des formations de terrain

Les formations de terrain par les relais, se déroulent sous forme de causerie et de visites à domicile. Le tableau suivant donne les résultats pour Saint-Louis et Louga, concernant 6 villages de la région de Saint-Louis et 9 villages de la région de Louga.

Activités	Prévisions		Réalisation	
	Nombre	Nombre de personnes ciblées	Nombre	Nombre de personnes présentes
Causeries	80	3970	78	3152
Visites à domicile	1125		699	

### 3.5 Objectif spécifique 5<sup>10</sup>: Capitalisation et publication

Le projet se donne pour mission de capitaliser les acquis tant techniques qu'organisationnels. Ainsi l'expérience acquise durant le projet sera transcrite et diffusée. Cette diffusion va permettre de valoriser les acquis du projet au Sénégal comme ailleurs en Afrique.

#### 3.5.1 Niveau de réalisation des activités

##### ■ Résultat 5-1 : l'expérience du programme est capitalisée et vulgarisée

Activités	Tâches	Réalisation	Responsable
N. Observation, collecte et analyse des données	Conception et validation du cahier des charges de l'outil de suivi Bisape <sup>11</sup>	®	Alizés
	Assurer un monitoring technique régulier	(P)	Alizés
	Suivi des procédures des comités	(P)	Asbef
	Auditer l'impact social des systèmes de distribution d'eau	(NR)	Alizés
O. Publication des résultats	Produire des comptes rendus annuels de gestion	(NR)	Prestataire
	Produire les résultats des audits d'impacts	(NR)	Asbef
	Publier la synthèse des performances des équipements	(ECR)	Alizés
	Publier les outils d'animation et de gestion	(NR)	Alizés

**(NR) Non réalisé (ECR) En cours de réalisation, ® Réalisé, (P) Processus**

L'outil de suivi Bisape a été conçu à la suite de la validation du cahier des charges en début 2006. La collecte des données est en cours. Elles concernent les paramètres de fonctionnement des équipements et des comités de gestion et associations d'usagers.

Cette collecte repose sur la mise en place d'une approche par la méthode HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point). Les données collectées correspondent à toutes les étapes qui vont du captage de l'eau brute jusqu'à la consommation de l'eau au niveau des familles.

Cette activité est coordonnée par un membre de l'équipe du programme.

#### 3.5.2 Niveau d'atteinte des résultats

Des cahiers de suivi sont produits et une page web (<http://bisape.over-blog.com>) a été conçue pour présenter la base de données Bisape. Les cahiers donnent un aperçu du taux de fonctionnement des installations, les statistiques sur les pannes et les niveaux de consommations des populations. Deux numéros des cahiers BISAPE ont été produits. Les résultats des diagnostics techniques et organisationnel et des enquêtes de référence menées en février 2007 ont permis d'enrichir les cahiers de monitoring.

### 3.6 Activités des stagiaires

Le programme a servi de cadre pour deux stages consacrés aux thèmes suivants.

<sup>10</sup> Cet objectif n'apparaît pas comme tel dans le document projet. Par contre toutes les activités en relation avec cet objectif sont bien présentées. Nous avons souhaité (re)afficher cet objectif car l'atteinte réaliste des ODM sectoriels passe par aussi par es activités de mutualisation et de diffusion des expériences de terrain.

<sup>11</sup> Bisape : base de suivi et d'information des activités de projets d'eau potable.

## ■ Décentralisation et accès à l'eau

Un stagiaire a travaillé sur le thème global « pouvoirs locaux et problématiques liées à la décentralisation » et spécifiquement « décentralisation et accès à l'eau : exemple du Programme Alizés » de février à août 2006. Il a travaillé en collaboration avec un étudiant doctorant de l'UGB de Saint-Louis. Les activités de terrain sous forme d'entretiens et d'interviews auprès des acteurs clés des deux secteurs (décentralisation et hydraulique rurale) ont été menées. Le rapport final est disponible depuis octobre 2006.

## ■ Conception d'un outil de modélisation pour une optimisation des investissements

Un autre stagiaire a quant à lui travaillé sur la réalisation d'un outil de modélisation (Défie<sup>12</sup>) en vue d'optimiser les investissements et de rentabiliser les installations de traitement d'eau de surface.

La version finale de cet outil de modélisation est disponible. Il a été testé sur les APS des 6 sites de la région de Louga et des 2 stations de traitement en cours d'étude sur Saint Louis. Les résultats des simulations ont été utilisés lors des restitutions de septembre au niveau des villages de Louga.

En marge de ce stage, une réflexion a été menée en septembre et octobre, dans le sens de la définition et de la valorisation de l'épargne générée par l'exploitation des systèmes d'eau potable en milieu rural. Cette étude est basée sur les cas concrets des projets PEPTAC (Coopération nippone), PARPEBA (Coopération belge, REGEFOR (financement AFD) et PRS 1 (CILSS/Union Européenne). Un rapport provisoire a été produit. Il est prévu de partager cette réflexion avec les acteurs du secteur, en guise de contribution et d'introduction à la résolution de la problématique de l'épargne et de la durabilité du service d'eau potable.

## IV. ORGANISATION DES MOYENS ET RESSOURCES

---

Les moyens humains du programme ont été renforcés tel que prévu avec le recrutement d'un ingénieur et d'un technicien supérieur.

L'ingénieur recruté en mai 2006 est appelé à coordonner le programme sur le terrain, après une phase d'imprégnation de 6 mois, comme coordonnateur adjoint.

Le technicien supérieur est recruté pour assurer la mise en œuvre du volet technique : recrutement des entreprises et fournisseurs, suivi et contrôle des travaux.

Au terme de l'année 2006, l'équipe du programme prévue était complète et une réorganisation a permis de retrouver le montage initial avec :

- un coordonnateur du programme basé à Saint-Louis,
- une équipe locale comprenant : un technicien, un animateur, une comptable, 2 chauffeurs, un planton et un gardien,
- un coordonnateur pour SEMIS basé à Dakar.
- La coordination globale revient au GRET qui mobilise un coordonnateur basé à Paris et un superviseur basé à Dakar.

Les autres partenaires : Aquassistance, Espace Eolien Régional et ASBEF ont désignée à l'instar du GRET et de SEMIS, leurs représentants (points focaux) dans le cadre de la supervision du programme.

Cette équipe du programme est appuyée par un consultant externe dans le cadre de la mise en oeuvre des activités du volet « Formation en santé et hygiène ».

## V. SUPERVISION ET PILOTAGE DU PROGRAMME

---

### 5.1.1 Mission de supervision des partenaires

Plusieurs missions de supervision des partenaires du programme ont été menées :

- 3 missions du GRET : par Jacques Monvois, en mars, novembre-décembre 2006 et avril-mai 2007;
- une supervision locale par Cécile BROUTIN de GRET Sénégal ;

---

<sup>12</sup> Défie : Définition économique et financière des installations d'eau potable

- Aquassistance : par Sylvain Planchon (en mars et décembre 2006), par une équipe chargée de réaliser des études en mai et décembre 2006, une équipe de formateurs en juillet 2006, une équipe pour la mise en service des stations en avril 2007 ;
- une supervision continue par SEMIS : activité de coordination continue sur le terrain de janvier à octobre 2006, missions de supervision ponctuelle en novembre 2006 à avril 2007.

Espace Eolien Régional assure une supervision dans le cadre de la Coopération décentralisée et assure les actions d'information du public européen (tenue du site Internet notamment).

### **5.1.2 Comités de pilotage régionaux et nationaux**

Le programme a organisé une réunion de comité de pilotage national en mars 2006 et 4 réunions de comité de pilotage régionaux (en février et juillet pour Saint-Louis et en mars et novembre pour Louga).

Ces rencontres ont enregistré de forts taux de participation et ont été l'occasion de dresser le bilan du programme, les perspectives et de se concerter sur les questions relatives à l'accès à l'eau potable des populations rurales.

## **VI. DIFFICULTES ET RETARDS CONSTATES, CONTRAINTES ET MESURES CORRECTIVES APORTEES**

---

### **6.1 Difficultés et retards constatés**

#### ***1- Appropriation et mise en pratique du Guide des Procédures***

La conception du guide des procédures est motivée par le souci de prendre en compte les responsabilités et préoccupations de tous les acteurs impliqués dans le secteur de l'hydraulique, ce qui est nécessaire mais très ambitieux. Il s'est posé, notamment en direction des ARD, des collectivités et des services techniques, un problème d'adaptation par rapport aux étapes du Guide des procédures.

Cette situation est surtout liée à l'absence de ressources humaines affectées exclusivement au suivi de la mise en œuvre du programme Alizés. Le respect des prescriptions du Guide des Procédures a entraîné un retard dans la mise en œuvre des activités. Toutes les étapes devant être respectées, le défaut de maîtrise par les acteurs clés a été une principale source de ralentissement du rythme d'exécution du programme. Il est impératif de prévoir « du temps » pour que cette appropriation soit réelle et, au final, permettra une évolution idoine du guide par rapport aux cadres et contraintes sectoriels comme le sont la décentralisation opérationnelle des responsabilités et la déconcentration effective des services de l'Etat.

#### ***2- Mobilisation financière des populations***

La démarche de mise en œuvre des investissements est sous-tendue par une contribution financière, gage de mobilisation des populations et de volonté à assurer la pérennité du service de l'eau. Certains travaux étaient prévus par lot de plusieurs chantiers. Leur mise en œuvre ne pouvant se faire de façon individuelle, les retards de mobilisation de l'apport financier des uns ont occasionné un glissement dans le calendrier de mise en œuvre des investissements pour tous.

#### ***3- Absence de communication sur la maintenance des équipements***

Un certain nombre de systèmes de pompage réalisés durant la phase 1 ont cessé de fonctionner parce que le contact entre les populations et les opérateurs de maintenance a été rompu : soit parce que les comités n'ont pas payé les annuités de maintenance soit parce que les opérateurs ne trouvaient plus intéressant financièrement les activités de maintenance. La concertation initiée durant la phase de consolidation en 2003 n'a pas été menée jusqu'à son terme à cause de la rupture de financement entre Alizés1 et Alizés2.

#### ***4-Léthargie dans le fonctionnement des comités de gestion***

La plupart des comités créés durant la phase 1 ont cessé de fonctionner correctement. Cette situation relève d'un manque de mobilisation et d'un défaut de personnes ressources. Elle pose la problématique du fonctionnement des structures administrées par des bénévoles.

### ***5- Dysfonctionnement du dispositif de l'ASBEF***

Les activités du programme ont beaucoup souffert de l'instabilité au sommet de l'ASBEF, avec plusieurs changements de directeurs exécutifs et un défaut de communication entre le niveau central et le niveau régional.

Le financement des activités de terrain par le niveau central n'a pas été assuré régulièrement comme prévu. La communication d'Asbef sur ce qu'ils avaient réalisés a été défailante.

## **6.2 Mesures correctives apportées**

Pour chacune des difficultés identifiées, l'équipe du programme et les partenaires ont initié ou apporté des mesures de correction suivantes :

### ***1- Partage du guide des procédures***

Le guide des procédures a fait l'objet d'un partage avec les acteurs régionaux (Saint-Louis notamment) à l'occasion d'un atelier interne. Toutes les étapes du Guide ont été détaillées et les procédures (ré)expliquées. La mise en œuvre en collaboration étroite entre les acteurs responsables des activités et l'équipe du programme a contribué à renforcer la maîtrise des outils du Guide.

### ***2- Mobilisation financière***

Des rencontres de sensibilisation ont été organisées à partir de juillet 2006 en direction des communautés villageoises en retard de la mobilisation de la contribution financière. L'ARD, le Conseil Régional et la DRH ont été fortement impliqués. Les résultats obtenus ont été très positifs au terme de ces démarches. Le Conseil régional et les communautés rurales se sont engagés à appuyer financièrement les villages retenus. Une partie du financement a été mobilisé par le Conseil Régional et des bonnes volontés sensibilisées par les élus.

### ***3- Concertation sur la maintenance***

Le partage du rapport de diagnostic technique a été une occasion pour aborder le dysfonctionnement du dispositif de maintenance. Des contacts directs entre les comités de gestion (tous les comités ont été représentés) et les opérateurs de maintenance ont permis de trouver des solutions aux pannes prolongées de certains équipements.

Pour d'autres équipements non adaptés aux besoins des populations, un plan d'action de remise à niveau a été ébauché. Il sera complété et validé à l'issue du diagnostic organisationnel.

### ***4- Fonctionnement des comités de gestion***

Le diagnostic organisationnel non programmé au démarrage a été prévu pour appréhender les causes réelles des dysfonctionnements des comités de gestion et apporter des réponses adéquates.

### ***5- Amélioration du dispositif de l'ASBEF***

A la suite du comité de pilotage national de mars 2006, une réorganisation du dispositif a été opérée avec la nomination d'un coordonnateur basé sur la zone d'intervention.

Les activités ont connu un démarrage avec la tenue d'un atelier de conception du plan de communication en avril 2006. A la suite des retards constatés dans le déroulement des activités entre avril et juillet, des rencontres avec la direction de l'ASBEF ont permis de recadrer les interventions et d'apporter des réglages dans le sens d'une meilleure opérationnalité du dispositif. Ces réaménagements se résument à une gestion des ressources par le programme Alizés, une décentralisation des prises de décision, un suivi régulier par le programme Alizés sur la base d'un plan d'action mensuel, une assistance technique à l'ASBEF par un consultant externe, des visites régulières conjointes ASBEF/ équipe projet. Des garanties ont été données par l'ASBEF pour que ces mesures validées par la Direction actuelle ne soient pas remises en causes par la future direction.

Les ressources financières nécessaires à l'activité sont gérées par le programme à Saint-Louis et mobilisées sur la base d'une demande justifiée du coordonnateur national ASBEF. Cette disposition tend à assouplir les procédures de financement à partir du niveau central.

La communication est améliorée avec l'exigence de fourniture de rapports de supervision par les superviseurs régionaux et de rapports mensuels par le coordonnateur national et la tenue de réunions mensuelles de bilan et de programmation entre l'équipe du programme et celle de l'ASBEF.

## VII. CONCLUSIONS

---

Après un démarrage difficile d'Alizés<sup>13</sup> en 1<sup>ère</sup> année, nous pouvons constater que cette 2<sup>ème</sup> année s'est déroulé suivant un rythme d'exécution satisfaisant avec ce qui était prévu initialement. Cette dynamique doit se maintenir en perspective de la bonne finalisation du programme.

La maîtrise des procédures, synonyme d'efficacité, a fait de très grands progrès dans la mise en œuvre concertée des activités du programme. Nous sommes entrés réellement en 2006 dans un processus dynamique d'appropriation par les acteurs locaux concernés. Cependant on doit aussi constater que la réponse en termes de participation des élus peut être affectée par le contexte politique de 2007 (élections notamment). Le démarrage concret des réalisations sur le terrain et des actions d'organisation des usagers est effectif et devrait avoir des retombées positives sur la perception que ces élus ont des mécanismes mis en œuvre dans le cadre d'Alizés2. A ce titre, nous devons noter comme un facteur positif la transformation progressive des « *comités de pilotage régionaux du programme Alizés* » en des « *comité de pilotage régionaux du secteur de l'hydraulique* ».

La formation des usagers et des instances de gestion nouvelles et anciennes est encore en retard, mais les actions préalables indispensables pour une meilleure orientation des actions (diagnostic technique, diagnostic organisationnel...) ont été réalisées avec une grande implication des acteurs sectoriels (ARD, DRH).

Les activités de l'ASBEF sont sur la bonne voie du redressement. Cependant il existe un retard à combler en 2007. L'équipe est redynamisée et motivée, les missions et responsabilités bien précisées et partagées. Les moyens humains et matériels sont mis en place en étroite concertation avec l'équipe Alizés.

Les outils de dimensionnement conçus et testés, un outil de suivi évaluation opérationnel basé sur la mise en place d'une approche HACCP pour s'assurer de la qualité et de la pérennité du service, une réflexion sur la question complexe de la décentralisation et de l'accès à l'eau potable ébauchée et une suite envisagée, ... sont autant de contributions du programme à la bonne maîtrise des activités spécifiques au secteur, une volonté de partage et de capitalisation d'expériences permettant de participer aux débats et d'aider le gouvernement à atteindre ses objectifs sectoriels de développement du millénaire.

Le pilotage et la supervision du programme sont bien assurés par les instances régionales et locales. Le programme Alizés est ouvert et se concerta avec les autres acteurs du secteur de l'hydraulique ou d'autres programmes comme le PRS par ex. Ce rapprochement avec le secteur (PEPAM, DHA, DRH, ARD, PRS) permet aussi une prise en considération effective des réalisations et actions d'Alizés dans la stratégie nationale d'accès à l'eau potable.

---

<sup>13</sup> Les raisons ont été décrites dans le 1<sup>er</sup> rapport d'activités